

GUIDE DU PARENT ÉTÉ 2024

SAINT-ESPRIT



Les camps AES une division de GVL inc. en collaboration avec la Municipalité de Saint-Esprit, sont fiers de vous présenter les camps de jour thématiques pour la période estivale 2024. Nos activités s'adressent aux jeunes de 5 à 12 ans (maternelle complétée).

Table des matières

Inscriptions	3
À faire avant les inscriptions	3
Période d'inscription – 26 mars au 10 mai	3
Modalités de paiement	3
Programmation et prix (résidents seulement)	4
Politique d'annulation et de remboursement	4
Reçu d'impôt	5
Renseignements généraux	5
Horaire et sites	5
Âge requis et ratios	5
Communication aux parents	6
Effets personnels	7
À mettre dans le sac à dos	7
Arrivée et départ des enfants	7
Absences	8
Formation des employés	8
Frais / pénalité	8
Code de vie	9
Sécurité	10
Pour nous joindre	11

La mission de l'entreprise est de toujours se distinguer en offrant un service de qualité et des activités où le sport, la culture et les arts sont à l'honneur. Nous offrons pour les jeunes de 5 à 12 ans (6 ans au 30 septembre, maternelle complétée), une multitude de jeux et des spécialisations hors du commun de façon à ce que les enfants puissent vivre la programmation de camp de jour la plus riche et la plus complète qui soit, dans un environnement à la fois sécuritaire et stimulant. Un été formidable vous attend!

Inscriptions

À faire avant les inscriptions

Afin d'optimiser et faciliter le processus d'inscription, voici quelques étapes à suivre **AVANT** l'ouverture des inscriptions :

- Regarder les tutoriels (création de dossier ou mise à jour de celui-ci et le tutoriel pour les inscriptions);
- Lire le guide du parent;
- Créer votre dossier ou le mettre à jour si vous en avez déjà un.

Période d'inscription – 26 mars au 10 mai

Important : le camp de jour municipal est réservé exclusivement aux résidents de Saint-Esprit ou de Saint-Roch-Ouest.

En ligne au www.gvl-inc.com
(paiement par carte de crédit Visa, MasterCard, ou débit Visa obligatoire)

À partir du 26 mars à 10 h

Par téléphone
(450) 477-3003
ou par la poste

À partir du 26 mars à 10 h

Les places sont limitées. Le principe du premier arrivé premier servi sera appliqué.

Important : Si vous devez faire un ajout de service de garde une fois l'inscription complétée, vous devez absolument communiquer avec nous au (450) 477-3003, car il vous sera impossible de le faire en ligne.

Modalités de paiement

Carte de crédit Visa, MasterCard ou débit Visa	<p>Il est possible de faire jusqu'à 3 versements.</p> <ul style="list-style-type: none">• 1^{er} versement : en date de l'inscription• 2^e versement : 10 mai• 3^e versement : 7 juin <p><i>Veillez prendre note qu'il y a des frais de 20 \$ pour chaque paiement récurrent par carte de crédit qui est refusé. Il est de votre responsabilité de communiquer avec nous si vous changez de carte, peu importe la raison (fraude, perte, vol, expiration...). AUCUNE exception ne sera faite.</i></p>
Chèques Faire les chèques au nom de GVL inc. Indiquer le nom de l'enfant ainsi que St-Esprit au verso du chèque.	<p>Il est possible de faire jusqu'à 3 versements.</p> <ul style="list-style-type: none">• 1^{er} versement : en date de l'inscription• 2^e versement : 10 mai• 3^e versement : 7 juin <ul style="list-style-type: none">➢ <i>Veillez prendre note qu'il y a des frais de 20 \$ pour les chèques sans provision.</i>➢ <i>Les chèques raturés ou initialés ne seront pas acceptés.</i>➢ <i>AUCUN chèque ne sera accepté après le 7 juin.</i>
Argent comptant (pas de débit)	<p>À notre bureau seulement. Aucun paiement ne sera accepté sur le site d'animation.</p>

Programmation et prix (résidents seulement)

	Camps	Tarif	Service de garde
1) 25 au 28 juin (fermé le 24 juin)	Olympiades	52,00 \$	28,00 \$
2) 2 au 5 juillet (fermé le 1 ^{er} juillet)	Construction et création	52,00 \$	28,00 \$
3) 8 au 12 juillet	Halloween	65,00 \$	35,00 \$
4) 15 au 19 juillet	Multisports	65,00 \$	35,00 \$
5) 22 au 26 juillet	Cirque	65,00 \$	35,00 \$
6) 29 juillet au 2 août	Cheerleading et hockey cosm	65,00 \$	35,00 \$
7) 5 au 9 août	Porte ton art	65,00 \$	35,00 \$
8) 12 au 16 août	Fou de la science	65,00 \$	35,00 \$

**Veuillez noter que le coût total par enfant par semaine est de 130 \$ et que 65,00 \$ du coût d'inscription est subventionné par les municipalités de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest.*

Politique d'annulation et de remboursement

Annulation avant le début du camp :

- L'annulation n'entraîne ni frais ni pénalité.

Annulation pendant le camp :

- Pénalité de 10 % des journées non utilisées ou 50 \$ sera facturé (le plus petit montant des deux). Il est également possible d'avoir un crédit (sans frais) pour l'an prochain.

Marche à suivre pour faire une annulation :

- Toute demande d'annulation et de remboursement doit être faite par courriel en remplissant le formulaire de résiliation. Aucun message téléphonique ni verbal au personnel des camps ne sera pris en considération.

Nous n'accordons aucun crédit ou remboursement pour des jours ou semaines antérieures aux demandes d'annulation ou de remboursement.

Exemple : le 10 juillet vous envoyez le formulaire d'annulation pour annuler la semaine du 8 au 12 juillet. Comme la demande est envoyée le 10 juillet, seulement les journées du 11 et 12 juillet seront remboursables moins le frais de 10%.

Il est nécessaire d'avoir avec vous le numéro d'assurance social du parent bénéficiaire du relevé 24 (émis en janvier 2025). Si vous choisissez de ne pas inscrire votre NAS, aucun relevé 24 ne sera émis.

Pour tout changement relatif à votre relevé 24, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : releves@gvl-inc.com

Renseignements généraux

Horaire et site

Lieu d'animation : École Primaire Dominique-Savio, 39, rue des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0.

Le camp débute le 25 juin et se termine le 16 août. Veuillez prendre note que le camp sera fermé le 24 juin et le 1^{er} juillet.

Horaire de la journée d'activité

9 h à 16 h

Horaire du service de garde :

7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Âge requis et ratios

Les camps sont offerts aux enfants de 5 à 12 ans (maternelle complétée).

Les ratios sont les suivants :

5-6 ans : 1 animateur pour 10 enfants

7-8 ans : 1 animateur pour 12 enfants

9-12 ans : 1 animateur pour 15 enfants

La division des groupes se fait chaque semaine par le responsable en fonction de la date de naissance donc nous n'acceptons pas les demandes de jumelage avec ami ou membre de la famille.

Communication aux parents

Lors de l'inscription, il est important de nous fournir une adresse courriel valide, car toute la correspondance se fera par courriel. Chaque jeudi, nous vous ferons parvenir l'info-camp pour la semaine à venir.

Vous y trouverez toute l'information relative à votre camp, le matériel à mettre dans le sac à dos, les thèmes de la semaine ainsi que les coordonnées pour nous joindre.

Dès la première semaine, si vous ne recevez pas l'information, il est important de vérifier votre boîte de courrier indésirable et si l'info-camp ne s'y trouve pas, communiquez avec nous rapidement.

Il est important si vous désirez recevoir les informations chaque semaine de cocher les cases suivantes dans le dossier de chaque enfant et d'y inscrire votre adresse courriel.



Consentement

- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel concernant des activités auxquelles je suis inscrit(e)
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel avec des courriels de masse
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel pour de la publicité
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par courriel pour des informations importantes/urgences seulement
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par SMS
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par SMS pour des informations importantes/urgences seulement
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par téléphone
- J'accepte que vous puissiez communiquer avec moi par téléphone pour des informations importantes/urgences seulement
- J'accepte que vous puissiez partager mes données avec des tierces parties (exemple la bibliothèque, veuillez communiquer avec nous pour connaître la liste complète)

Je (titulaire, tuteur) accepte que les données soit partagé

Nom

Groupe Facebook

Nous vous invitons à joindre notre groupe Facebook. Celui-ci sert à vous transmettre de l'information, des rappels importants et certains documents : www.facebook.com/groups/cdjsaintesprit/

Au camp, nous jouons, nous courons, nous dansons et nous nous amusons. Il se peut que les vêtements de vos enfants se salissent ou s'endommagent. Tentez de les habiller en conséquence. Il est important d'identifier les vêtements et les objets appartenant à votre enfant. Une table pour les objets perdus sera installée au camp. Pensez à y jeter un coup d'œil lorsque vous venez chercher votre enfant. Les camps se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou perte. Il sera possible de récupérer ceux-ci jusqu'à la dernière journée de camp. Ensuite, les objets non réclamés seront remis à un organisme.

À mettre dans le sac à dos

- Un dîner froid ou un thermos, incluant 2 collations (éviter les aliments contenant des traces de noix et d'arachides) ;
- Une bouteille d'eau réutilisable;
- Maillot de bain ;
- Serviette de plage ;
- Souliers d'eau (obligatoire pour les activités d'eau);
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire (idéalement en vaporisateur);
- Vêtements de rechange (au besoin).



S.V.P., bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants.

Arrivée et départ des enfants

Arrivée

- Le matin, les parents doivent accompagner les enfants jusqu'à l'accueil;
- Si l'enfant est marcheur, nous vous demandons de vous présenter le premier matin pour signer la fiche santé et l'autorisation de quitter seul;
- Il est IMPORTANT de respecter les heures de camp. Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il ne sera pas accepté avant 8 h 45.
- L'arrivée de l'enfant au camp de jour doit se faire avant **9 h 30**. AUCUN enfant ne sera accepté après cette heure. Si votre enfant a un rendez-vous, nous pourrions faire une exception si le camp a été avisé la veille.

Départ

- Vous recevrez par courriel quelques jours avant le début des camps, un code QR pour chaque enfant. Ce code servira à valider votre identité lorsque vous viendrez chercher votre enfant. Il est important de remettre le code QR à chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant. Si la personne n'a pas le code QR, une pièce d'identité lui sera demandé et son nom devra être sur la liste des personnes autorisées.
- Nous vous demandons de ne pas communiquer avec le camp par message texte pour faire préparer votre enfant avant votre arrivée comme certains le font avec le service de garde en milieu scolaire.

Absences

Les absences n'ont pas besoin d'être signalées. Si vous désirez le faire, il sera possible de le faire par message texte au numéro qui sera sur l'info camp.

Formation des employés

Nous offrons une formation complète dans laquelle nos employés apprennent, entre autres :

- les responsabilités de l'animateur;
- les besoins et les caractéristiques de l'enfant;
- les techniques d'animation;
- les jeux coopératifs et grands jeux;
- les risques et la discipline;
- la communication et le travail d'équipe.

À cela s'ajoute une formation obligatoire en premiers soins afin d'offrir à votre enfant un encadrement et un environnement sécuritaire.

Frais / pénalité

Frais pour inscription tardive (après le 10 mai)

- Des frais de 10,00 \$ par enfant seront facturés pour les inscriptions tardives.

Frais de modifications / ajouts (après le 10 mai)

- Des frais de 10,00 \$ pour chaque modification / ajout seront facturés.

Frais de garde

- Le parent qui viendra porter son enfant avant 8 h 45 ou le chercher après 16 h 15 et qui n'a pas inscrit son enfant au service de garde, devra payer les frais de garde de 35 \$.

Frais de retard

- Une amande de 5,00 \$ par tranche de 15 minutes de retard chargée à votre compte si vous venez chercher votre enfant après 18 h.

Les frais devront être acquittés immédiatement ou sur réception de la facture sous peine de refus d'admission de votre enfant.

Code de vie

Veillez lire le code de vie avec votre enfant avant le début des camps.

Comportements souhaités de la part de l'enfant.

- Je respecte les règlements mis en place ainsi que les limites permises sur le site ;
- J'utilise un langage respectueux sans dire de paroles blessantes, provocantes, sans prononcer de jurons ou sans utiliser la menace ;
- J'adopte des comportements respectueux, non violents, non dangereux et qui vont à l'encontre de l'intimidation envers les participants et les animateurs ;
- Je prends soin du matériel et des installations mis à ma disposition en prenant soin de ne pas poser de gestes de vandalisme ;
- Je respecte le bien d'autrui sans voler ni emprunter sans permission ;
- Je participe activement aux activités.

Qu'arrive-t-il si les comportements souhaités ne sont pas respectés?

BILLET JAUNE	L'animateur doit intervenir régulièrement auprès d'un enfant parce qu'il ne respecte pas un ou plusieurs des comportements souhaités.
BILLET ORANGE	Il n'y a pas d'amélioration au niveau du ou des comportements souhaités.
BILLET ROUGE	Il n'y a pas d'amélioration à la suite des suivis au niveau des comportements souhaités ou le comportement de l'enfant est porté sur la violence, l'intimidation, le racisme ou tout autre manquement grave. La direction se réserve le droit de suspendre ou d'expulser immédiatement et sans préavis un enfant qui nuit au bon déroulement des activités, qui adopte un comportement allant à l'encontre du code de vie ou qui ne respecte pas les mesures sanitaires. Dans ce cas, la direction exigera à la famille de venir chercher l'enfant sur-le-champ.

Prenez note que le savoir-être et le respect restent une priorité pour nous. De ce fait, toutes plaintes ou insatisfactions de la part des parents devront être adressées à l'administration directement au 450 477-3003. **Tout abus physique ou verbal envers notre personnel sera passible de l'expulsion de votre enfant, et ce, sans aucun préavis.**

Sécurité

Médicaments

Si votre enfant doit prendre un médicament lors de son séjour au camp, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation et remettre ce médicament au responsable lors de sa première journée. Ce formulaire donne droit à l'animateur ou au responsable d'administrer ou de superviser la prise du médicament. Veuillez aviser le responsable de tout changement au cours de l'été.

Épipen

Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que celui-ci a un auto-injecteur (EpiPen), vous devrez remplir le formulaire d'autorisation lors de sa première journée. Votre enfant devra porter son auto-injecteur sur lui en tout temps, et ce, durant tout l'été. Nous demandons le port d'un étui portatif (sac banane).

Incident mineur

Pour tout incident mineur survenant au camp, un rapport d'accident sera dûment rempli et les soins nécessaires seront prodigués.

La situation vous sera communiquée lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée ou durant la journée par appel téléphonique si nécessaire.

Incident majeur

Le personnel du camp prodiguera les premiers soins nécessaires. Nous vous informerons sur-le-champ (vous ou votre contact en cas d'urgence). Si nécessaire, votre enfant sera conduit à l'hôpital.

Une fois rejoint, le parent ou la personne contact devra prendre la relève, et ce, le plus rapidement possible.

Les coûts de transport en ambulance et les soins de santé sont aux frais du parent.

Pour nous joindre

Bureau administratif

Heures d'ouverture des bureaux (jusqu'au 21 juin)

Lundi au vendredi

9 h à 17 h

Heures d'ouverture des bureaux (à partir du 25 juin)

Lundi au vendredi

6 h 30 à 17 h 30



Bureau : 450 477-3003



campsaes@gvl-inc.com

Il est important lorsque vous nous envoyer un courriel de mentionner la ville ou la municipalité et le nom de l'enfant.

Personnel du camp

Le numéro de cellulaire pour rejoindre le personnel du camp sera inscrit sur votre info-camp, envoyé chaque jeudi. Nous vous demandons de communiquer avec le camp seulement pour une raison importante, car la priorité de l'équipe en place est de s'occuper des enfants.